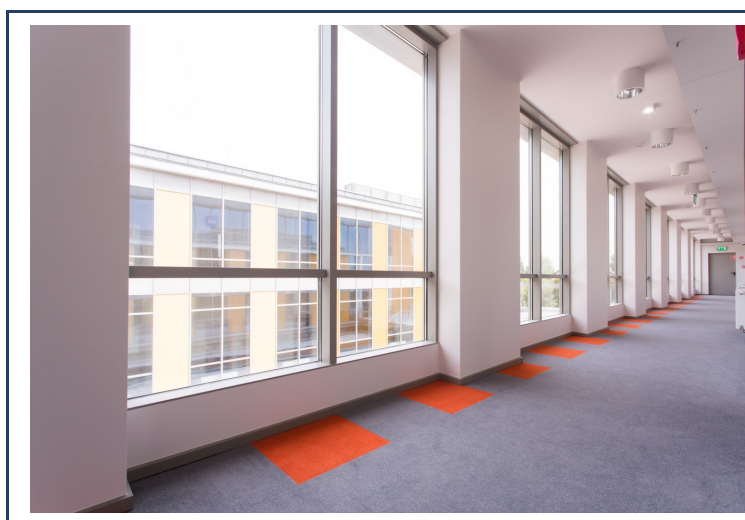




FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

Moquettes touffetées en dalles plombantes amovibles
à velours 100% polyamide et
de masse de velours totale supérieure à 750 g/m²



VFConsultant
115 rue du rempart
37000 Tours
Tel : +33 (0) 618 430 662
vfconsultant@sfr.fr



GUT - Gemeinschaft umweltfreundlicher
Teppichboden e.V.
Schönebergstraße 2
D-52068 Aachen
Tel.: +49 (0)241 96843411
www.gut-ev.de

1- Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de l'Union Française des Tapis et Moquettes (UFTM, producteur de la FDES) selon la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN. Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra en remettre un exemplaire complet. La norme NF EN 15804+A1 du Comité Européen de normalisation (CEN) sert de Règles de définition des Catégories de Produits (RCP).

Note : La traduction littérale en français de EPD (Environmental Product Declaration) est DEP (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

2- Guide de lecture

Format d'affichage des données

Les valeurs sont affichées au format scientifique: Par exemple 6.54-03 doit être lu 6.54×10^{-3} . et correspond à 0.00654.

Abréviations

DTU: document technique unifié

MNP : Module non pertinent. Concerne les modules du cycle de vie obligatoires mais non concerné par le produit

3- Précaution d'utilisation de la DEP pour la comparaison des produits

Les DEP de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 *Comparabilité des DEP pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

4- Informations générales

1. Nom et adresse des fabricants :

Les entreprises dont les produits sont couverts par la FDES sont représentées dans le tableau ci-dessous :

Entreprise	Adresse	Téléphone	Site internet
Balsan	Corbilly, 36330, Arthon	+33 (0)2 54 29 16 00	www.balsan.com
Desso	Taxandriaweg 15, 5142 PA Waalwijk, Pays-Bas	+31 (0)4 16 68 41 00	www.desso.fr
Forbo Flooring System	Forbo Sarlino SAS ; 63, rue Gosset ; BP 62717 ; 51055 Reims Cedex ; France	+33 (0)3 26 77 30 30	http://www.forbo.com/flooring/fr-fr/
Interface	28-32 rue de l'Amiral Mouchez 750014 Paris	+33 (0)1 58 10 2020	http://www.interface.com
Tecsom – Manufacture Française des Ardennes	2 bis, avenue François Sommer CS 60065 Glaire F-08203 SEDAN Cedex	+33(0)3 24 29 83 09	http://tecsom.com/
Milliken	Beech Hill Plant, Gidlow Lane Wigan, WN6 8RN, UK	0800 901 311	http://www.millikencarpet.com/fr-fr/
Modulyss	Zevensterrestraat 21 B-9240 Zele	0032 (0) 52 80 80 79	http://www.modulyss.com/fr
Vorwerk	Kuhlmannstrasse 11 31785 Hameln, Allemagne	+49 5151 103-0	www.vorwerk-moquettes.com

2. Représentant des entreprises de la FDES

UFTM, Parc d'Activités – 3 rue du Vert Bois - 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN France
Tél : 03.20.69.06.80 – Fax : 03.20.69.06.89

3. Type de FDES : FDES collective représentative des produits uniquement fabriqués par les fabricants cités ci-dessus et adhérents à l'UFTM**4. Type de FDES : FDES collective du berceau à la tombe****5. Nom du vérificateur :**

Mr Anis Ghomidh – Engineeria EURL, 149 avenue du Maine, 75014 Paris

6. Programme: INIES

www.inies.fr

Association HQE, 4 rue du recteur Poincaré, 75016 Paris

FDES enregistrée sous le n° 10-1267-2017

**7. Date de publication: 16/11/2017****8. Date de fin de validité: 15/11/2022****9. Référence commerciale du produit :**

Moquette touffetée en dalle 100% polyamide de masse de velours totale supérieure ou égale à 750 g/m² de classe européenne au plus 33 pour locaux classés au plus U3sP3E1C0.

5- Description de l'unité fonctionnelle et du produit

1. Description de l'unité fonctionnelle:

Assurer la couverture et le décor de 1 m² de sol intérieur, posé selon le DTU 53.1 et entretenu périodiquement pendant une durée de vie de référence de 10 ans.

2. Description du produit

Les revêtements de sols textiles en dalles sont composés d'une couche d'usage de fibre polyamide 6 ou 6.6, vierge ou recyclé de masse de velours utile moyenne de 1140 g/m² tuftée sur un voile polyester ou polypropylène. La sous-couche est composée d'un envers en enduction latex ou hotmelt et un dossier en bitume, en polychlorure de vinyle recyclé, en polyuréthane ou en éthylène vinyle acétate avec ou sans envers acoustique. Ils sont conformes aux normes NF EN 1307 et NF EN 14041. La masse surfacique moyenne est de 5.030 kg/m².

3. Description de l'usage du produit (domaine d'application).

Ces produits sont classés au plus 33 selon la norme NF EN 1307 et sont aptes à l'emploi pour locaux U3sP3E1C0.

4. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Les revêtements de sols textiles touffetés en dalles sont classés Bfl-s1 pour la réaction au feu. Ils se présentent sous forme de dalles ou de lames de différents formats.

5. Description des principaux composants du produit

Paramètre		Valeur
Masse surfacique du revêtement de sol en dalles à velours 100% polyamide	kg/m ²	5.030
Masse de velours utile	kg/m ²	1.14E+00
Emballages		Les dalles sont emballées dans des boîtes en carton et filmées.
Carton	kg/m ²	1.43E-02
Film polyéthylène basse densité	kg/m ²	2.92E-03

6. Présence de substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0.1% en masse):

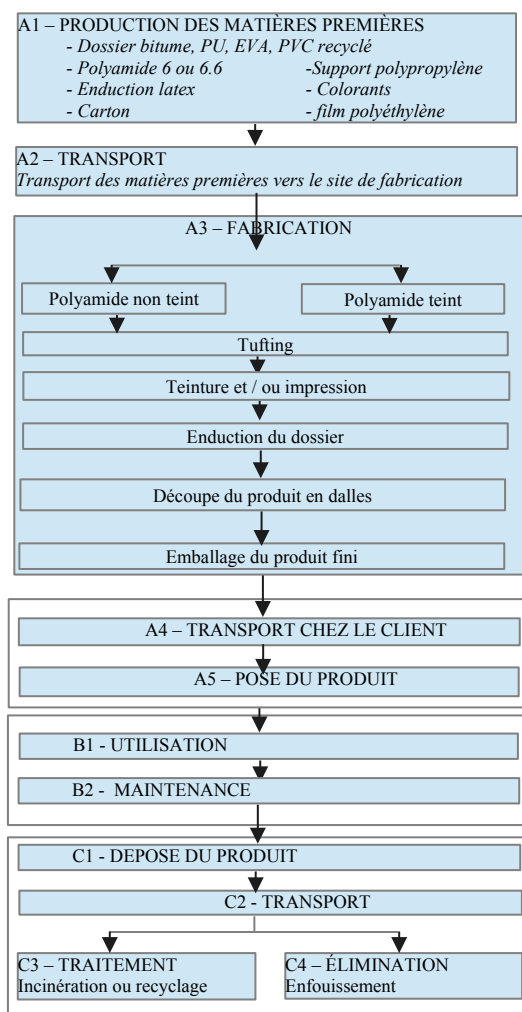
Le produit ne contient pas de substances de la liste candidate selon le règlement REACH incorporées à plus de 0.1% en masse.

7. Description de la durée de vie de référence

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	10 ans
Propriétés déclarées du produit	Produit classé 31-33 avec une masse de velours utile maximum de 1290 g/m² conforme aux normes NF EN 1307 et NF EN 14041.
Paramètres théoriques d'application	non concerné.
Qualité présumée des travaux	Le fabricant recommande de poser le produit selon le DTU 53.1 pour la conformité de la pose.
Environnement extérieur	Le produit n'est pas destiné à être posé à l'extérieur.
Environnement intérieur	Le produit doit être posé en respectant sa classification d'usage selon la norme NF EN ISO 10874 et du classement UPEC des locaux.
Conditions d'utilisation	Le produit est destiné au trafic piéton
Maintenance	Les fiches d'entretien du fabricant donne les recommandations pour un bon entretien du produit. Voir §4.3.

6- Étapes du cycle de vie

Les grandes étapes du cycle de vie sont schématisées ci-dessous:



- **Étape de production, A1-A3**

Elle comprend la production des matières premières et des emballages (A1), le transport à partir des sites de production de ces ressources jusqu'aux sites de fabrication des revêtements de sol (A2) et l'étape de fabrication des produits (A3). Ceci inclut l'utilisation de l'énergie, les émissions dans l'eau, l'air, le sol et la production de déchets ainsi leurs traitements.

Tous les intrants et les sortants sont pris en compte dans cette étape hormis une catégorie de pigments et les déchets d'emballage lors du conditionnement du produit.

- **Étape de construction, A4-A5**

Cette étape comprend le transport par camion du revêtement de sol emballé et des produits auxiliaires depuis les sites de fabrication, qui sont tous situés en Europe, jusqu'aux chantiers de pose en France.

Tous les intrants et sortants sont pris en compte dans cette étape.

Transport jusqu'au chantier - A4:

Paramètre	Valeur
Type de véhicules utilisé pour le transport - carburant	Litre de carburant pour 100 km/m ²
Camion livraison (camion 17.5T, Euro 0-5 mix) - Diesel	4.70E-03 L/100 km/m ²
Distance jusqu'au chantier	700 km
Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	85%
Masse volumique en vrac des produits transportés	340 kg/m ³

Description du scénario:

Transport par camion (mix européen camion 17.5T Euro 0-5) des revêtements de sols et de la colle à partir des sites de fabrication en Europe jusqu'aux chantiers de pose en France.

Installation dans le bâtiment - A5:

Cette étape comprend la pose du produit avec un produit de maintien.

Tous les intrants et les sortants sont pris en compte dans cette étape.

Paramètre	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation	
Produit de maintien	1.06E-01 kg/m ²
Utilisation d'eau	Pas d'utilisation d'eau
Utilisation d'autres ressources	Pas d'utilisation d'autres ressources
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit :	
Chute de produit	1.51E-01 kg/m ²
plastiques	2.92E-03 kg/m ²
Carton	1.43E-01 kg/m ²
Matières produites par le traitement des déchets sur le site de construction	
Carton:	
– Recyclage	1.37E-01 kg/m ²
– Incinération avec production d'énergie	6.10E-03 kg/m ²
Plastiques:	
– Recyclage	3.50E-4 kg/m ²
– Incinération avec production d'énergie	1.17E-03 kg/m ²
Chutes de revêtements de sol	
– recyclage	1.51E-03 kg/m ²
– incinération avec production d'énergie	7.55E-04 kg/m ²
Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Aucune données disponibles

Description du scénario: Le produit est posé soit libre, soit fixé avec un produit de maintien. Voir les fiches de pose des fabricants.

- **Étape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7**

La vie en œuvre comprend :

- le module B1 Utilisation de revêtement. Cette étape correspond aux émissions de composés organiques volatils pendant la phase d'utilisation.

- Le module B2 Maintenance. Cette étape correspond à l'entretien du revêtement de sol textile.

Tous les intrants et sortants sont pris en compte hormis les déchets d'emballage du détergent.

Les étapes B3 à B7 ne sont pas inclus dans la FDES car elles ne correspondent pas au scénario du cycle de vie du produit.

Paramètre	Valeur
Processus de maintenance	Nettoyage à sec par aspiration et humide par injection-extraction.
Cycle de maintenance:	
Nettoyage régulier à l'aspirateur	208/an
Nettoyage humide	1.5/an
Consommation nette d'eau douce de l'étape de la maintenance	4.00E-03 m ³ /m ² /an
Intrants auxiliaires pour la maintenance:	
Détergent pour le nettoyage humide	9.00E-02 kg/m ² /cycle
Déchets produits pendant la maintenance:	Non quantifiés
Emballage en polyéthylène du produit d'entretien	
Intrant énergétique pendant la maintenance:	
Électricité	3.14E-01 kWh/m ² /an
Description du scénario : Le scénario est basé sur 208 nettoyages à l'aspirateur par an et est complété par 1.5 nettoyage humide par an avec un détergent.	

- **Étape de fin de vie C1-C4**

Cette étape comprend la dépose du revêtement de sol, le transport jusqu'au centre de traitement et son élimination par incinération ou enfouissement.

Paramètre	Valeur
Quantité totale collectée	5.030 kg
Quantité destinée au recyclage avec récupération d'énergie	5.03E-02 kg
Quantité destinée à l'élimination par incinération	2.52E-02
Produit destiné à l'élimination finale en centre d'enfouissement	4.955 kg
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios :	
La dépose du produit est manuelle. Il est transporté soit déchetterie ou centre de regroupement ou de tri puis en décharge de classe 3 pour 98.5% des déchets, en incinération pour 0.5% et en valorisation énergétique ou matière en cimenterie pour 1% (Système Optimum).	

- **Potentiel de recyclage /réutilisation/ récupération , module D**

Cette étape optionnelle n'est pas comprise dans cette FDES. La mise en place d'un système de collecte et de recyclage des revêtements de sol textiles en 2015 par l'UFTM (système Optimum) est trop récente pour avoir une contribution significative sur les résultats de l'analyse de cycle de vie. D'autre part, la quantité d'emballages du produit ou des auxiliaires est trop faible pour contribuer par leurs recyclages à des valeurs significatives.

7- Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

Règles de catégories de produits utilisés	NF EN 15804+A1:2014 et NF EN 15804/CN:2016
Frontières du système	Les frontières du système sont celles décrites dans les normes NF EN 15804+A1:2014 et NF EN 15804/CN:2016 pour une analyse de cycle de vie du berceau à la tombe.
Allocations	Cette étude a utilisé des allocations massiques.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	Les données primaires sont extraites de la base de données du GUT (février 2016) à partir des données des fabricants. Les données secondaires proviennent des bases de données de Posthite (janvier 2016), investivent (mai 2015), de l'ELCD (European Life Cycle Database) et de données provenant d'associations professionnelles (Plastics Europe et FEFCO – European Federation of Corrugated Board Manufacturers). Les scénarios relatifs au marché français, au transport, à la pose et à l'entretien proviennent des statistiques et des fiches de pose et d'entretien des fabricants (2015). Les données de fin de vie proviennent des statistiques européennes Eurostat (2012) et nationales (ADEME 2012) ainsi du que réseau de recyclage des dalles et moquettes textiles Optimum (2015). Le logiciel utilisé est Gabi 7.1 (2016) et l'étude a été réalisée par le GUT (Gemeinschaft umweltfreundlicher Teppichboden e.V., www.gut-ev.com).
Variabilité des résultats	Cette fiche de données environnementales et sanitaires est une déclaration collective basée sur un produit moyen de masse surfacique de 5.030 kg/m² et de masse de velours utile de 1140 g/m². L'étude de sensibilité portant sur tous les paramètres influents de l'analyse de cycle de vie a montré que la masse et le type de velours (polyamide 6 ou 6.6), le type de dossier (bitume, polyuréthane, éthylène-acétate de vinyle ou polychlorure de vinyle recyclé) et le procédé de teinture des fibres étaient des paramètres sensibles. La dispersion de ces paramètres sensibles entraîne une variabilité des résultats parfois supérieure à 1.4 fois la moyenne de certains indicateurs d'impacts. Dans ces conditions, les résultats de la FDES présentent les bornes supérieures des indicateurs d'impacts et des flux calculés à partir des valeurs maximum des paramètres sensibles. Cette FDES s'applique à tous les revêtements de sol textiles en dalles à velours 100% polyamide produits par les fabricants cités dont la masse de velours utile est comprise entre 501 et 1290 g/m².

8- Résultats de l'analyse de cycle de vie

Impacts environnementaux pour 1 m² de moquette touffetée 100% polyamide installée et entretenue pendant 10 ans

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	Etape de fabrication	Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Réutilisation, récupération, recyclage
	A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Réchauffement climatique kg CO ₂ equiv/UF	1.74E+01	2.10E-01	6.00E-01	0.00E+00	2.35E+00	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	1.28E-02	3.24E-04	4.46E-01	MND
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 equiv/UF	2.42E-08	9.65E-13	7.86E-09	0.00E+00	1.40E-07	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	5.87E-14	2.30E-13	4.78E-11	MND
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ equiv/UF	2.96E-02	6.78E-04	1.56E-03	0.00E+00	1.15E-02	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	4.13E-05	9.03E-07	1.00E-03	MND
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ equiv/UF	4.74E-03	1.61E-04	3.83E-04	0.00E+00	2.84E-03	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	9.74E-06	8.07E-08	9.76E-04	MND
Formation d'ozone photochimique Ethène equiv/UF	5.68E-03	7.57E-05	2.58E-04	1.52E-04	2.50E-03	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	4.58E-06	6.31E-08	1.32E-04	MND
Épuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb equiv/UF	9.59E-05	1.40E-08	3.37E-06	0.00E+00	1.19E-05	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	8.50E-10	1.05E-10	6.60E-08	MND
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ/UF	3.27E+02	2.89E+00	1.16E+01	0.00E+00	5.96E+01	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	1.76E-01	3.51E-03	5.09E+00	MND
Pollution de l'air m³/UF	8.33E+02	1.02E+01	4.49E+01	3.80E+00	4.18E+02	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	6.21E-01	1.91E-02	8.79E+01	MND
Pollution de l'eau m³/UF	5.49E+03	8.29E+01	1.93E+02	0.00E+00	1.47E+02	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	5.04E+00	2.12E-02	5.28E+01	MND

Utilisation des ressources pour 1 m² de moquette touffetée 100% polyamide installée et entretenue pendant 10 ans

UTILISATION DES RESSOURCES	Etape de fabrication	Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Réutilisation, récupération, recyclage
	A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/ démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	2.59E+01	1.64E-01	2.08E+00	0.00E+00	5.09E+00	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	1.00E-02	1.58E-03	3.62E-01	MND
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	2.59E+01	1.64E-01	2.08E+00	0.00E+00	5.09E+00	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	1.00E-02	1.58E-03	3.62E-01	MND
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	2.62E+02	2.90E+00	1.23E+01	0.00E+00	8.75E+01	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	1.76E-01	5.66E-03	5.29E+00	MND
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	8.35E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	3.45E+02	2.90E+00	1.23E+01	0.00E+00	8.75E+01	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	1.76E-01	5.66E-03	5.29E+00	MND
Utilisation de matière secondaire kg/UF	1.45E-01	0.00E+00	4.23E-03	0.00E+00	0.00E+00	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	6.08E-02	4.12E-04	4.06E-03	0.00E+00	5.67E-02	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	2.51E-05	2.44E-06	1.26E-04	MND

Production de déchets pour 1 m² de moquette touffetée 100% polyamide installée et entretenue pendant 10 ans

CATEGORIES DE DÉCHETS	Etape de fabrication	Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Réutilisation, récupération, recyclage
	A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	4.87E-06	2.20E-07	1.60E-07	0.00E+00	1.60E-08	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	1.34E-08	3.59E-12	3.00E-08	MND
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	1.63E-01	2.44E-04	1.56E-01	0.00E+00	7.34E-02	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	1.48E-05	3.41E-06	4.95E+00	MND
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	7.02E-03	4.15E-06	2.42E-04	0.00E+00	1.02E-02	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	2.53E-07	8.53E-07	8.13E-05	MND

Flux sortants pour 1 m² de moquette touffetée 100% polyamide installée et entretenue pendant 10 ans

FLUX SORTANTS	Etape de fabrication	Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Réutilisation, récupération, recyclage
	A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Composants destinés à la réutilisation kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND
Matériaux destinés au recyclage kg/UF	2.40E-02	0.00E+00	1.40E-01	0.00E+00	0.00E+00	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.51E-02	MND
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.52E-02	MND
Energie fournie à l'extérieur MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	6.53E-02	0.00E+00	0.00E+00	NP	NP	NP	NP	NP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.85E-01	MND
Electricité MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	1.97E-02	0.00E+00	0.00E+00	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.70E-02	MND
Thermique MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	4.56E-02	0.00E+00	0.00E+00	MND	MND	MND	MND	MND	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.28E-01	MND
Gaz process MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	NP	NP	NP	NP	NP	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND

Totaux des flux et impacts pour 1 m² de moquette touffetée 100% polyamide installée et entretenue pendant 10 ans

Catégories d'impacts / Flux	Total Fabrication	Total Mise en œuvre	Total vie en œuvre	Total fin de vie	Total cycle de vie	D Réutilisation, récupération, recyclage
Réchauffement climatique kg CO ₂ equiv/UF	1.74E+01	8.10E-01	2.35E+00	4.59E-01	2.10E+01	MND
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 equiv/UF	2.42E-08	7.86E-09	1.40E-07	4.81E-11	1.72E-07	MND
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ equiv/UF	2.96E-02	2.24E-03	1.15E-02	1.04E-03	4.44E-02	MND
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ equiv/UF	4.74E-03	5.44E-04	2.84E-03	9.86E-04	9.11E-03	MND
Formation d'ozone photochimique Ethène equiv/UF	5.68E-03	3.34E-04	2.50E-03	1.37E-04	8.65E-03	MND
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb equiv/UF	9.59E-05	3.38E-06	1.19E-05	6.70E-08	1.11E-04	MND
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ/UF	3.27E+02	1.45E+01	5.96E+01	5.27E+00	4.06E+02	MND
Pollution de l'air m³/UF	8.33E+02	5.51E+01	4.18E+02	8.85E+01	1.39E+03	MND
Pollution de l'eau m³/UF	5.49E+03	2.76E+02	1.47E+02	5.79E+01	5.97E+03	MND
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	2.59E+01	2.24E+00	5.09E+00	3.74E-01	3.36E+01	MND
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	2.59E+01	2.24E+00	5.09E+00	3.74E-01	3.36E+01	MND
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	2.62E+02	1.52E+01	8.75E+01	5.47E+00	3.70E+02	MND
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	8.35E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	8.35E+01	MND
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	3.45E+02	1.52E+01	8.75E+01	5.47E+00	4.53E+02	MND
Utilisation de matière secondaire kg/UF	1.45E-01	4.23E-03	0.00E+00	0.00E+00	1.49E-01	MND
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	6.08E-02	4.47E-03	5.67E-02	1.54E-04	1.22E-01	MND
Déchets dangereux éliminés kg/UF	4.87E-06	3.80E-07	1.60E-08	4.33E-08	5.31E-06	MND
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	1.63E-01	1.56E-01	7.34E-02	4.95E+00	5.34E+00	MND
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	7.02E-03	2.46E-04	1.02E-02	8.24E-05	1.75E-02	MND
Composants destinés à la réutilisation kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	MND
Matériaux destinés au recyclage kg/UF	2.40E-02	1.40E-01	0.00E+00	2.51E-02	1.89E-01	MND
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.52E-02	2.52E-02	MND
Energie fournie à l'extérieur MJ/UF	0.00E+00	6.53E-02	0.00E+00	1.85E-01	2.50E-01	MND
Electricité MJ/UF	0.00E+00	1.97E-02	0.00E+00	5.70E-02	7.67E-02	MND
Thermique MJ/UF	0.00E+00	4.56E-02	0.00E+00	1.28E-01	1.73E-01	MND

9- Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air, l'eau et le sol durant l'étape d'utilisation.

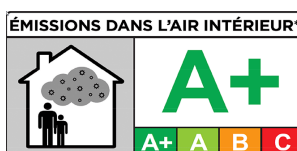
Air intérieur

Réglementation relative à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils conformément à l'arrêté du 19 avril 2011.

Essais réalisés selon les normes NF EN ISO 16000-9, 16000-6 et 16000-3. Le produit est classé A+.

Sources : rapports d'essais du Textiles and Flooring Institute n° 47303-01 (19/10/17), 411305-01 (19/10/17), 470611-01 (21/06/17), 470574-01 (06/06/17), 450370-02 (07/06/16), 471498-01 (18/09/17), 12DD0CF4 (16/06/11), 46183501, (23/01/17), 451560-01 (09/12/15), 440274-01 (24/10/14), 411274-02 (02/04/12) et de Eurofins n° 392-2016-00470601 (07/02/17), G14138 (15/05/12).

Classe d'émission :



Émissions de fibres: Aucun essai concernant les émissions de fibres n'a été réalisé. Le produit n'est pas concerné par ce type de test

Émissions radioactives : Aucun essai concernant les émissions radioactives n'a été réalisé. Le produit n'est pas concerné par ce type de test.

Croissance bactérienne et fongique : Aucun essai n'a été réalisé. Il n'existe pas de méthodologie normalisée.

Sol et eau : Aucun essai n'a été réalisé. Le produit n'est en contact direct ni avec l'eau destinée à la consommation humaine, ni avec les eaux de ruissellement, les eaux d'infiltration, la nappe phréatique ni encore avec les eaux de surface. Les eaux de lavages sont collectées et traitées par les réseaux d'assainissements urbains.

10- Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment :
Le produit ne revendique aucune performance au niveau du confort hygrothermique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment :

Les produits de cette FDES participent au confort acoustique :

- Isolation aux bruits d'impacts (NF EN ISO 140-8) : $21 \text{ dB} \leq \Delta L_w \leq 36 \text{ dB}$

- Sonorité à la marche (NF S 31-074) : Classe A, $L_{n,e,w} < 65 \text{ dB}$

- Absorption acoustique (NF EN ISO 11654) : $0.15 \leq \alpha_w \leq 0.35$

Les produits couverts par la présente FDES et revendiquant des performances pour le confort acoustique disposent tous de PV et rapports d'essais suivant les normes ci-dessus. Les références de ces PV et rapports d'essais sont disponibles dans les documentations techniques des produits ou sur demande auprès des fabricants.

Les produits couverts par la présente FDES et revendiquant des performances pour le confort acoustique disposent tous de PV et rapports d'essais suivant les normes ci-dessus. Les références de ces PV et rapports d'essais sont disponibles dans les documentations techniques des produits ou sur demande auprès des fabricants.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment :

Le produit participe au confort visuel par le design variés et l'esthétique des décors de sa gamme.

Les indices de réflexions lumineuses vont de 2 % à 65 %, pour les coloris, respectivement, de très sombres à très clairs. Les produits couverts par la présente FDES et revendiquant des performances de confort visuel disposent tous de rapports d'essais suivant la norme BS 8493. Les références de ces PV et rapports d'essais sont disponibles dans les documentations techniques des produits ou sur demande auprès des fabricants.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment :

Émissions d'odeurs conformes (évaluation ≤ 3) selon le test SNV 195651 sur les nuisances olfactives dans les textiles.

Les produits couverts par la présente FDES et revendiquant des performances de confort olfactif disposent tous de PV et rapports d'essais du GUT suivant la norme ci-dessus. Les références de ces PV et rapports d'essais sont disponibles dans les documentations techniques des produits ou sur demande auprès des fabricants.

11- Autres contributions environnementales

L'UFTM et les fabricants de revêtements de sols textiles ont lancés en 2015 un dispositif de récupération et de recyclage des dalles et des moquettes usagées nommé Optimum (<http://recyclage-moquettes.fr/>). Le recyclage est réalisé par incinération avec valorisation énergétique et matière en cimenteries.

Les sites de fabrication des revêtements de sol textiles de cette FDES sont tous certifiés ISO 14001.